

LA LAÏCITÉ EN ÉCOLE CATHOLIQUE

Dans le prolongement de la loi de 1905, l'action de l'Enseignement Catholique s'inscrit dans une double exigence : le respect du principe de la laïcité et le respect de son caractère propre défini par son projet éducatif.

Il s'agira ici de clarifier ce lien en apparence paradoxal, pour acquérir les repères légaux et juridiques relatifs à la mise en œuvre de la laïcité au sein des établissements catholiques afin de reconnaître et gérer avec facilité les cas d'atteinte à la laïcité. Mais aussi d'adopter une juste posture éthique pour le faire, et fédérer la communauté éducative autour de projets d'actions réalisables pour vivre ce que la laïcité permet à notre école : être un laboratoire de dialogue et de fraternité au service du respect inconditionnel l'égalité de tous.

PUBLIC CIBLÉ :

Tous les personnels des établissements d'Enseignement Catholique du 1^{er} et du 2^d degré du territoire Région Sud et Corse.

- ✓ **Nombre de jours** : 2 jours en présentiel + plateforme numérique ouverte durant l'année scolaire en cours
- ✓ **Durée en heures** : 12h
- ✓ **Lieu** : dans les établissements

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre la laïcité sur le mode du caractère propre
- Savoir analyser des pratiques et des postures professionnelles
- Savoir prévenir les éventuelles atteintes à la laïcité en engageant des projets au sein de la communauté éducative

CONTENU ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

JOUR 1 :

Apport théorique : contexte historique, cadre juridique (spécificité de la laïcité en école catholique).
Étude de cas (world café).

INTERSESSION entre la Journée 1 et la Journée 2 :
Mise à disposition d'une plateforme numérique.

JOUR 2 :

AU CHOIX groupe 1 ou groupe 2

Groupe 1 : Comment gérer un projet ou des propositions d'actions réalisables en établissements scolaires (par exemple journée de la laïcité) ?

Groupe 2 : Comment analyser les situations d'atteinte à la laïcité qui se présentent au sein de l'établissement ?
Comment gérer ces situations ?

Retour d'expériences des stagiaires et analyse de pratiques.

ÉQUIPE EN CHARGE DE LA FORMATION

Fil rouge pédagogique et responsable de la plateforme numérique :
Marie-Françoise VIGNAL, diplômée du DU « Religion, liberté religieuse et laïcité » de l'Université Catholique de Lyon, pilote du pôle « Spécificités de l'Enseignement Catholique » de l'ISFEC et chef d'établissement 1^{er} degré diocèse d'Aix-en-Provence.

Formateurs et formatrices de l'Institut Saint Cassien formés dans le cadre de la formation de formateurs à la laïcité.

